

# Concertation pour le projet de reconquête du bassin versant de la rivière la Marque

---

> Atelier n°2 : Moodboard

7 juin 2022

# Contexte général

La Métropole Européenne de Lille (MEL) exerce en régie la **compétence GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) depuis le 1er janvier 2018. En tant qu'autorité organisatrice, la MEL maîtrise les **programmes d'aménagement et d'interventions** sur l'ensemble des cours d'eau non domaniaux de son territoire (un patrimoine de 600 km de cours d'eau et de 100Km de canaux). Parmi ses missions, figure celle du plan de reconquête des cours d'eau sur l'ensemble de son territoire, voté par les élus.

Le périmètre du projet est celui du bassin versant de la Marque Rivière. L'objectif du projet est d'assurer une meilleure **maîtrise des inondations locales, une reconquête écologique de la qualité des cours d'eau et l'amélioration du cadre de vie et des usages locaux**. La première phase, technique, est conduite par la MEL pour gérer la qualité environnementale du site avec le prestataire SETEC, choisi pour réaliser le diagnostic environnemental et la modélisation hydraulique. La seconde phase porte sur la programmation et est portée par la MEL et les communes concernées par le périmètre. C'est sur cette phase de programmation qu'une méthode en concertation est attendue. **L'objectif de la participation citoyenne est de permettre aux citoyens d'abonder le programme d'aménagement sur les volets usages, attractivité et cadre de vie.**

Pour mener à bien ce projet, une grande concertation citoyenne est organisée. Un site internet a été mis en place pour récolter l'avis des usagers et des riverains. Par ce média, ils ont pu s'inscrire aux ateliers de concertation. **Une plénière de lancement, deux ateliers de co-construction et une plénière de restitution sont organisés pour faire des propositions concrètes d'aménagement avec le groupe de citoyens**. Les acteurs de la MEL en charge des compétences GEMAPI et des compétences démocratie participative accompagnent la démarche de concertation.

La plénière de lancement a eu lieu le 5 avril 2022. Pendant cet évènement, les participants ont pris connaissance du projet, des éléments de diagnostic et du déroulé de la concertation. Ils ont aussi pu échanger une première fois avec les acteurs de la MEL en charge du projet. Deux ateliers de concertations ont été réalisés le 3 mai 2022 et le 7 juin 2022 pour permettre aux habitants de contribuer au projet. Lors de ces ateliers, ils ont construit un ensemble de propositions et d'objectifs d'aménagements pour les usages en bord de Marque.

## Atelier n°2 : Moodboard

L'enjeux de l'atelier 2, l'atelier moodboard, est de faire des propositions d'aménagements pour répondre aux problématiques soulevées lors de l'atelier 1 - diagnostic d'usage.

### Contexte et enjeux de l'atelier

Le diagnostic d'usage a permis de révéler les enjeux paysagers, environnementaux, architecturaux et d'usages le long du cours d'eau de la Marque. Quatre zones aux spécificités

d'usages et d'ambiances particulières, avec des enjeux propres, ont été identifiées :

- 1. La zone “seuil” entre la Marque rivière et la Marque urbaine** qui présente des enjeux d'accessibilité, de sports et loisirs et de consolidation des berges (Wasquehal, Croix, Hem, Villeneuve d'Ascq) ;
- 2. La zone “no man's land”**, entre Hem et Villeneuve d'Ascq, peu fréquentée ou peu aménagée en raison de parcelles principalement en domaine privé
- 3. La zone de plaisirance**, très fréquentée, aux abords du parc du Héron qui présente des enjeux de loisirs, d'aménagements pour toutes et tous, de renaturation paysagère type parc, de valorisation du patrimoine local, de lutte contre les nuisances polluantes ... (Hem, Forest-sur-Marcq, Villeneuve d'Ascq, Tressin, Chréeng) ;
- 4. La zone de valorisation de l'environnement** qui se développe sur une longue tranche du cours d'eau. Un linéaire parfois monotone dont les enjeux d'accessibilité, de protection de la biodiversité et de mise en valeur du patrimoine végétal sont nombreux.

L'enjeu de l'atelier moodboard est d'intégrer les problématiques soulevées par le diagnostic pour faire des propositions collectives d'usages le longs de la Marque.

## Objectifs de l'atelier

- **Restituer le diagnostic d'usage** : un temps de partage entre les experts techniques et les participants autour des résultats du premier atelier pour faire monter en compétence les participants sur les enjeux environnementaux, paysagers et architecturaux du projet de reconquête de la Marque ainsi que sur les zones étudiées.
- **Faire des propositions d'ambiances et d'aménagement le long des berges de la Marque** : il s'agit ici de détailler les enjeux du diagnostic d'usage et de définir des objectifs d'aménagements et d'ambiance pour y répondre.
- **Traverser les échelles de projet** pour faire des propositions qui tiennent compte de la dimension liante du cours d'eau et de ses zones spécifiques.

## Outils

Pour mener cet atelier, trois outils ludiques sont proposés aux participants :

- La carte diagnostic d'usage
- Les vues aériennes des zones identifiées lors de l'atelier 1 à échelle rapprochée
- Des polaroid références présentant différentes ambiances paysagères, architecturales, environnementales selon les thèmes identifiés par zone...
- Des cartes enjeux ➢ programmes construites selon la légende du premier atelier et des contributions des participants
  - **Protection de l'environnement** ➢ zone sanctuarisée, signalétiques, ...
  - **Renaturation** ➢ haie, bosquet, méandres, ...

- **Praticabilité / Accessibilité** > stationnement, accès PMR, ...
- **Mobilité** > type de sol, parcours équestres, piétons, cyclables, ...
- **Sport** >work-out, terrains, ...
- **Loisir et Convivialité** > jardin planté, aire de jeux, ...
- **Infrastructures urbaines** > récupération des déchets, signalétique, ...
- **Agriculture**

Après avoir pris connaissance de ces outils, les participants sont invités à faire des propositions d'aménagements et d'ambiances pour répondre aux enjeux d'usages de chacune des zones identifiées.

## Organisation

### > **Equipe d'accueil**

- Laurence Blondel, directrice adjointe de la direction de l'Eau et de l'Assainissement
- Florian Busy, responsable GEMAPI au sein de la direction de l'Eau et de l'Assainissement
- Josépha Guigo, chargée d'étude environnement
- Nicolas Farvacque, chargé de mission
- Julie DI NELLA, chargée de mission
- Maxime Vincent , chef d'équipe GEMAPI

### > **Animation**

- Constance Bogucki, Écologie Urbaine & Citoyenne
- Basile Macé de Lépinay, Écologie Urbaine & Citoyenne

### > **Nombre de participant.e.s**

12 participant.e.s

### > **Déroulé**

- > Accueil des participants
- > Le tour de table pour que les participants et les experts en présence, se présentent et exposent leurs motivations, leurs attentes, leurs envies, ...
- > Présentation du déroulé de l'atelier
- > Temps 1 : Prise de pouls
- > Temps 2 : Formulation de propositions spécifiques par zones
- > Temps 3 : Formulation de propositions globales
- > Synthèse des échanges et conclusion
- > Évaluation

# Temps 1 - Prise de pouls et alimentation du diagnostic d'usage

Ce premier temps d'atelier a permis à chacun de prendre connaissance du diagnostic d'usage réalisé lors de l'atelier 1. Une présentation par zone et par enjeux d'usages du diagnostic a été faite. De cette manière les participants ont eu des clés de lecture pour travailler sur des propositions d'aménagement sur les zones identifiées par une légende détaillée pour la suite de l'atelier.



Pour valider le diagnostic avec l'ensemble des participants en présence, un temps d'échange a eu lieu. Une discussion entre certains participants (kayakistes) et les experts GEMAPI au sujet de la gestion des déchets dans et aux abords de la Marque a étayé le propos du diagnostic. La dégradation des berges et les risques d'effondrements de certaines rives ont été signalés au niveau de la Marque urbaine.

Lors de l'atelier 1 nous avions longuement abordé les problématiques le long de la Marque urbaine. Pour apporter plus de précision sur le contexte actuel et à venir de cette frange de la Marque, une présentation du projet de la Branche de Croix a été faite par les experts GEMAPI.

# Temps 2 - Propositions d'aménagements par zones spécifiques



Parmi les quatre zones identifiées comme représentant des enjeux d'usages notables, deux d'entre elles ont été moins étudiées au cours du second atelier du fait de leur soumission à des régimes d'aménagement spécifiques liés aux projets en cours dans ces zones : la Marque Urbaine concernée par le futur projet d'aménagement de la branche de Croix ; la Marque "No man's land" qui représente le patrimoine de personnes privées.

## 1. La zone "seuil" entre la Marque rivière et la Marque urbaine Wasquehal, Croix, Hem, Villeneuve d'Ascq

### **ENJEUX - Accessibilité - Infrastructures urbaines**

Les kayakistes font régulièrement des opérations de nettoyage de la Marque. Ils ont des difficultés à évacuer les déchets récupérés et à arriver sur des routes carrossables pour les évacuer en déchetterie.

- **Proposition#1:** Construire un embarcadère en aval de la Marque urbaine

### **ENJEUX - Loisir et Convivialité**

Plusieurs aménagements sportifs et un parc à Wasquehal sont inaccessibles depuis Villeneuve d'Ascq car la Marque coule et représente une frontière infranchissable

- **Proposition#2:** Assurer la continuité du linéaire longeant la Marque entre le Port du Dragon et le Stade René Cassin avec l'ajout d'une passerelle pour rejoindre le parc en sur la berge en face de la résidence DOMITYS

## 2. La zone "no man's land" Entre Hem et Villeneuve d'Ascq

### **ENJEUX - Accessibilité**

Le cours d'eau de long de cette zone est très pollué. Les propriétaires des berges ne semblent ni protéger ni maintenir les berges.

- **Proposition#3 :** Instaurer une dynamique d'échange (sensibilisation/négociation) avec les propriétaires fonciers de cette zone afin d'améliorer la gestion des berges et du cours d'eau (récolte de déchets, passage et accessibilité des kayakistes...)

Échanges et cheminement réflexif: L'ensemble des participants déplore un manque de visibilité et d'accès à cette zone du fait de son appartenance à des propriétaires privés. Par ailleurs, les membres du club de canoë-kayak de Wasquehal fréquentant parfois cette zone depuis l'eau, constatent que cette zone est souvent remplie de déchets et manque donc d'entretiens.

Paroles d'usager : "Le no man's land c'est la plus grande poubelle de la Marque !"

- **Proposition#4 :** Installer un embarcadère dans cette zone pour faciliter l'extraction des déchets qui y sont récoltés lors des opérations de ramassage organisées par le club de canoë kayak.

Échanges et cheminement réflexif: Les membres du club de canoë-kayak de Wasquehal ayant du mal à extraire les déchets de cette zone une fois récolté supposent l'installation d'un embarcadère afin de faciliter ce processus.

Paroles d'usager : "Déjà qu'on ramasse les déchets de cette zone, autant nous faciliter la tâche en rendant la berge plus accessible."

### 3. La zone de plaisance

Hem, Forest-sur-Marcq, Villeneuve d'Ascq, Tressin, Chéreng

#### **ENJEUX - Conflits d'usage/ Accessibilité**

Certains linéaires de ce tronçon sont pratiqués par une diversité d'usagers. Les différences de vitesses ainsi que l'existence de virages serrés causent de l'insécurité. D'autres linéaires sont difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite (escaliers, sentiers en gravier, sentiers sablonneux...), mettant en relief des enjeux de partage de la voirie, pour une meilleure sécurisation et inclusion des usagers.

- **Proposition#5 :** Choisir un revêtement perméable, qui limite le ruissellement de l'eau, dont l'entretien est simple, et qui soit praticable par tous (PMR, vélo, chevaux, piétons) comme le stabilisé

Échanges et cheminement réflexif: Sur la zone linéaire hachurée en blanc (localisation à préciser) un manque d'entretien des sols a été constaté, faisant émerger la problématique de la mauvaise praticabilité du sentier et celle de la gestion des risques d'inondation.

Paroles d'usager : "Des chemins praticables par tous !" ; "Cette zone est difficilement praticable, elle nécessite un meilleurs entretien"

- **Proposition#6:** Faire un parcours dédié à la pratique sportive du vélo (VTT, cross...)

Échanges et cheminement réflexif: L'identification de chemins de tracteurs peu exploités et entretenus, une participante membre du conseil participatif de Forest-sur-Marque a évoqué la possibilité de profiter de cette situation pour aménager des parcours (bosses, tremplins...) réservés aux VTT, et ainsi désengorger les chemins alentour. Ce à quoi un participant, agriculteur de profession, a réagi en signalant l'importance de la consultation des délimitations cadastrales de ce type de chemins pour savoir sur lesquels faire de tels tracés sans déranger le passage de véhicules agricoles.

Paroles d'usager : "Ces chemins sont défoncés et vides, autant en faire des terrains de bosses pour les VTT" ; " Des aménagements pour les sportifs, oui ! Mais attention à ne pas entraver la circulation des agriculteurs"

- **Proposition#7:** Installer un aménagement type "escalier-embarcadère convivial" à la sortie Sud de Forest-sur-Marque, de sorte à faciliter l'accessibilité et permettre aux usagers de se rencontrer dans une atmosphère conviviale.

Échanges et cheminement réflexif: Le constat d'un manque d'aménagement des rives de la Marque au sud de Forest-sur-Marque (au niveau des silos de rétention d'eau) a permis de mettre en reliefs l'impact de ce manque sur l'activité des usagers. D'un côté les passants ne disposent pas d'infrastructures pour s'installer et profiter du cadre, de l'autre les pratiquants d'activités nautiques sont en difficulté pour accéder à la rive depuis le cours d'eau. Un aménagement multifonctionnel type escalier-embarcadère large avec des assises conviviales et un petit accès à l'eau permettrait de combler les manques constatés.

Paroles d'usager : " Faciliter l'accès aux rives tout en proposant un aménagement convivial serait une aubaine pour cette zone de la Marque, qui en manque cruellement !"

## **ENJEUX - Protection de l'environnement / aménagement paysagers / valorisation du patrimoine**

Plusieurs zones identifiées dans ce périmètre cristallisent des enjeux de protection et valorisation de la nature et du patrimoine :

- aux alentours de Villeneuve d'Ascq (à proximité de le "Petite Marque") les aménagements écologiques pour la gestion des inondations posent question ;
- le long du linéaire reliant Forest-sur-Marque à Chérèng des enjeux de lutte contre les vents et de transformation des berges monotones sont identifiés ;
- au niveau des différents déversoirs, un enjeu d'amoindrissement des pollutions générées par l'accumulation de déchets dans et aux abords de la Marque.

- **Proposition#8 :** Réaliser des points d'observation de la biodiversité (type belvédère/ plateforme conviviale) alliant convivialité et respect de la tranquillité des espaces naturels alentour, entre Forest-sur-Marque et Hem (entre le rond-point et l'étang de pêche, ainsi que sur le chemin longeant le lac du Héron).

Échanges et cheminement réflexif: Suite à un complément de diagnostic signalant la restriction de l'accessibilité au seuls piétons du chemin longeant le lac du Héron, et le manque d'aménagement sur le chemin reliant la sortie Nord de Forest-sur-Marque aux étangs de pêche, l'ensembles des participants ont émis un intérêt pour l'élaboration d'aménagements limitant la circulation de sorte à apaiser la fréquentation de ces espaces. De la sorte, ces espaces seront dédiés à l'observation et au respect de la biodiversité.

Paroles d'usager : “Le chemin le long du lac du Héron interdit l'accès aux cyclistes et aux cavaliers, autant y installer des points de convivialité tournés autour de l'observation de la biodiversité, si importante dans cette zone !” ; “Profitons de l'aménagements en cours du chemin allant vers l'étang de pêche pour y installer des aménagement conviviaux”

- **Proposition#9 :** Planter des linéaires de haies sur les berges reliant Forest-sur-Marque et Chérèng, dans l'optique de favoriser la biodiversité et un cadre de vie agréable et apaisé.

Échanges et cheminement réflexif:

L'ensemble des participants ayant pratiqué la portion linéaire située entre Forest-sur-Marque et Chérèng sont unanimes pour qualifier cette zone comme monotone du fait de l'existence de grandes plaines agricoles peu diversifiées et peu valorisées en termes paysager. Dans ce sens, plusieurs usagers ont mis en avant l'implantation de haies comme plantations qui améliorent le cadre de vie et la renaturation.



Paroles d'usager : “Cet endroit n'est vraiment pas accueillant, il faut y remédier” ; “Il manque de la diversité à ce paysage monotone !”

- **Proposition#10 :** Installer de la signalétique sous forme de panneaux explicatifs permettant d'informer/sensibiliser les usagers sur les raisons de l'existence de certains types de pollution (mousses apparentes...) par exemple près aux alentours de la déchetterie.

Échanges et cheminement réflexif: Au cours d'une discussion sur l'enjeu de l'installation de dispositifs pédagogiques de signalétique sur une diversité de thématiques, plusieurs participants ont remarqué l'importance de donner des éléments explicatifs concernant la

présence de signes perceptibles de pollutions (mousse, odeurs...) aux alentours de la déchetterie par exemple.

*Paroles d'usager : "Cette mousse odorante est issue de la déchetterie, et pourtant personne n'est au courant, il est important d'informer sur la causes de problèmes afin de faire évoluer les mentalités."*

## 4. La zone de valorisation de l'environnement

Tressin, Chéreng, Anstaing, Gruson, Sainghin-en-Mélantois, Bouvines

### **ENJEUX - Conflits d'usage, accessibilité, signalétique**

Dans cette zone, il existe une variété de pratiques de loisirs et de promenades donnant lieu à une importante fréquentation des sentiers et berges de la Marque. Dans ce contexte de forte affluence, plusieurs points de passage révèlent des conflits d'usage et font ressortir des enjeux de sécurité, d'information et de partage de la voirie. Par ailleurs, il existe un enjeux d'accessibilité liée à la pratique du canoë-kayak ainsi qu'à l'absence de zones de stationnement.

- **Proposition#11 :** Proposer un partage de la voirie équitable, inclusif et adapté (piéton, cycliste, PMR, cavalier) pour limiter la dangerosité dans les zones de rencontre et permettre la circulation de tous en tout lieu. Il peut s'agir d'un espace en terre dédié aux cavaliers le long des voies de circulation, une délimitation sécurisée pour les cyclistes, une zone dédiée à la pratique sportive du vélo (sous la passerelle du Bois d'Infière) ou encore un revêtement adapté pour les PMR.

Échanges et cheminement réflexif: La présence de cavalières, de piétons et de cyclistes pratiquant régulièrement les berges de la Marque dans cette zone a permis à chacun de percevoir les problématiques de circulation des autres. Les cavalières ont fait part de la sensibilité des chevaux aux bruits et gestes brusques pouvant provoquer des réactions dangereuses, ainsi que de la sensibilité des humains pouvant prendre peur en cas de proximité soudaine avec ces animaux. Par ailleurs, les cyclistes ont fait part de la diversité des pratiques du vélo et donc de la nécessité de proposer des aménagements dédiés à la pratique sportive du VTT.

*Paroles d'usager : "Certains passages deviennent vraiment dangereux lorsqu'il y a du monde et peu de visibilité, le danger est réel !" ; "Les voies vertes et sentiers ne sont pas aménagés pour les chevaux ce qui nous oblige à faire des détours" ; "Il existe une parcelle au niveau du Bois d'infière pourquoi ne pas faire un aménagement dédié au VTT en dessous, cela ne gênerait personne".*

- **Proposition#12 :** Disposer différents panneaux de signalétique aux alentours du Bois d'Infière afin de signaler les entrées du bois et au niveau des zones de rencontre intermodale (croisement au sud de Chéreng, au niveau des saules dans le bois) présentant un risque pour les usagers (limitation de vitesse/ priorisation d'un mode sur d'autre...),

pour faire évoluer les pratiques dans une dynamique de respect et de considération de l'ensemble des usagers.

Échanges et cheminement réflexif: Dans la continuité de la réflexion concernant la première proposition, les participants ont pensé judicieux de multiplier l'installation de panneaux de signalétiques. Ces panneaux sont d'une part un moyen de donner de l'information les conflits d'usages existant dans certaines zones, mais aussi de sensibiliser les différents usagers au respect des autres ainsi qu'à l'apaisement des rapports intermodaux.

Paroles d'usager : "Pour avertir les passants de la rencontre de plusieurs modes de transports, il faudrait installer des panneaux visibles de tous, mettant en avant les comportements à adopter par chacun, dans différents cas de figure."

- **Proposition#13:** Refaire les fléchages des boucles de balades et de randonnées, afin de faciliter le repérage et la direction des promeneurs.

Échanges et cheminement réflexif: Les cavalières, pratiquant régulièrement le sentier et les chemins au sein du bois, ont remarqué la détérioration accrue des fléchages permettant aux promeneurs de se repérer, posant la nécessité de leur rénovation.

Paroles d'usager : "On ne voit plus les flèches en balade, pour le confort de tous il s'agirait de les refaire au plus vite."

- **Proposition#14:** Installer des embarcadères larges et multifonctionnels (accès kayak, aménagements conviviaux) couplés d'une zone de stationnement au sud-est du Bois d'Infière, et un embarcadère zone conviviale à l'entrée de Bouvines.



Échanges et cheminement réflexif: Cette proposition est issue d'un constat établi par les membres du club de canoë-kayak de Wasquehal mettant en évidence le manque d'embarcadère permettant l'entrée et la sortie des canoës de l'eau, et facilitant l'extraction des déchets lors des activités de récoltes. Ce à quoi s'est ajoutée la remarque de l'absence d'espaces de stationnement à proximité des zones de "mise à l'eau", provoquant des pratiques de stationnement gênant, pouvant engendrer

de l'insécurité ou des conflits entre usagers et riverains. Par ailleurs, d'autres participants, influencés par les images de références on ajoutés à cette réflexion la dimension convivialité en pointant la possibilité de faire de ces embarcadères des espaces aménagés et chaleureux.

Paroles d'usager : "Il existe très peu d'embarcadères suffisamment spacieux pour remonter les déchets." ; "Les voitures se garent n'importe comment parce qu'il n'y a pas de parking au niveau des accès à l'eau."

## ENJEUX - Convivialité, valorisation du patrimoine

Différents patrimoine paysager et zones naturelles ont été identifiés sur ce tronçon. Que ce soit entre Chérèges et Tressin ou au niveau du Bois d'inférieure, présentent des enjeux de préservation et valorisation.

- **Proposition#15 :** Installation de points de vue en hauteur (type plateforme/ belvédère) sur différents points stratégiques du linéaire afin de contribuer aux ouvertures de perspective sur l'église de Bouvines/le saule historique/....

Échanges et cheminement réflexif: En constatant l'inadéquation entre la pauvreté d'aménagements et le potentiel de valorisation du patrimoine, différents participants ont soutenu la nécessité de rendre visible les éléments de patrimoine remarquables afin de souligner le caractère particulier de cette zone. S'est ajouté à cette réflexion le besoin de préservation et d'ouverture des perspectives visuelles sur les plaines de Bouvines, amenant l'ensemble du groupe à se prononcer sur la pertinence de l'installation de point de vue à plusieurs endroits clés.

Paroles d'usagers : "Cet endroit est particulièrement riche de patrimoine mais celui-ci n'est pas vraiment valorisé..." ; "Ces espaces sont particulièrement plats, il serait astucieux de construire de point de vue en hauteur"

- **Proposition#16 :** Multiplier le nombre d'ouvrages et d'aménagements conviviaux sur les berges de la Marque dans cette zone

Échanges et cheminement réflexif: Outre le manque de valorisation du patrimoine présent spécifiquement dans cette, le constat d'un manque d'endroit où se rencontrer et passer un moment convivial a aussi été pointé du doigt. La nécessité de multiplication des dispositifs types bancs, table, troncs taillés a rapidement été identifiés.

Paroles d'usager : "Il n'y a pas grand-chose pour se poser dans les alentours, il faudrait plus !"

## ENJEUX - Protection de la nature, renaturation

Le tracé de la Marque entre Chérèges et Bouvines étant très linéaire, son apparence est plutôt monotone ne favorisant pas son attractivité pour les promeneurs. Ce linéaire est aussi très exposé aux vents. L'absence d'habitation aux alentours est un atout pouvant favoriser des projets de reméandrement et d'aménagement écologique des berges.

- **Proposition#17 :** Replanter des arbres et faire en sorte que ces arbres répondent à l'identité naturelle historique de cette zone (Saule...)

Échanges et cheminement réflexif: Bien que la nécessité de pas endommager les perspectives visuelles sur la plaine de Bouvines a été clairement comprise, l'ensemble des participants ont abordé les enjeux de végétalisation (plantation d'arbres et autres) comme importante d'un point de vue écologique et de cadre de vie.

*Paroles d'usager : "On pourrait demander à planter des arbres historiquement présents, comme le saule."*

- **Proposition#18 :** Réduire l'accès au chemin existant dans le nord du Bois d'infière afin de limiter la présence de l'homme

Échanges et cheminement réflexif: Dans le sens d'une réduction de l'impact de l'homme sur la biodiversité, un participant a mis en avant l'argument de la restriction de l'accessibilité des passants sur certains chemins au nord du bois d'infière afin de permettre aux écosystèmes locaux de s'orienter vers une dynamique d'évolution plus naturelle.

*Paroles d'usager : "Il n'y a pas tant de passage à cet endroit, autant interdire complètement l'accès aux humains afin de laisser la nature se régénérer tranquillement"*

# Temps 3 - Réflexion globale et proposition d'aménagement sur l'ensemble de La Marque

Parmi les propositions faites pendant l'atelier, certaines peuvent être appliquées à l'ensemble du territoire étudié, dans une logique de similitude des enjeux observés et de réplicabilité des dispositifs choisis. Ces propositions sont assimilées aux enjeux d'**accessibilité de convivialité**, de **signalétique** et de **protection de l'environnement**.

**Proposition globale #1 :** Élaborer une signalétique commune à l'ensemble des rives de La Marque afin de créer un dispositif visuel liant. Subdivisé les type de signalétique par enjeux / problématiques spécifiques :



**Signalétique "conflit d'usage"** → limitation de vitesse, priorisation d'un mode sur l'autre, consigne de bonnes pratiques...

**Signalétique "sensibilisation"** → tant pour partager de la connaissance sur les éléments naturels environnant que pour favoriser la collecte de déchets et le respect des zones balisées.

**Signalétique "patrimoine"** → donnant de l'informations sur les différents éléments patrimoniaux remarquables, et valoriser l'aspect historique et culturel du territoire

## Échanges et cheminement réflexif:

Suite à la réflexion sur la possibilité d'utilisation de la signalétique pour répondre à certains enjeux spécifiquement localisés, l'idée d'élaborer une signalétique globale est apparue comme une opportunité de créer un sentiment de continuité sur l'ensemble du cours d'eau, favorisant l'information et la prévention des usagers.

**Proposition globale #2 :** Aménager les voies de circulation aux abords de la Marque de sorte à ce que le partage de celles-ci soit efficace (sécurisé / confortable) et inclusif :



- Création d'une bande de terre à côté (autant que possible) de la route pour laisser circuler les chevaux sans que personne ne soit gêné ;
- Sécuriser la circulation des cyclistes en fonction du type de cyclisme pratiqué
- Favoriser la circulation des PMR en intégrant des revêtements propices aux fauteuils roulants

Échanges et cheminement réflexif: Bien que les enjeux d'accessibilités et de conflits d'usage aient souvent été localisés précisément, ces types d'aménagements sont perçus comme une nécessité globale devant devenir la norme, et donc répliquée tant que faire se peut sur l'ensemble des chemins bordant la Marque.

**Proposition globale #3 :** Installer des dispositifs (type "chaussette filtrante" de gestions/récupérations des déchets/pollutions aux niveau des déversoirs (présent tout au long de la Marque)

Échanges et cheminement réflexif: La présence de déversoirs n'étant pas localisée à un unique endroit cette proposition s'applique à l'ensemble du territoire.

**Proposition globale #4 :** Multiplier et diversifier le type d'aménagements de rencontre et de convivialité, afin d'apaiser le cadre de vie sur l'ensemble des rives de la Marque.

Échanges et cheminement réflexif: Bien que la nécessité de multiplication des espaces/infrastructure de convivialité ait souvent été localisés précisément, ces types d'aménagements sont facilement réplicables et peuvent être installés sur l'ensemble des rives du cours d'eau.



**Proposition globale #5:** Sanctuarisation de zones naturelles afin de favoriser le renouvellement de la biodiversité



Échanges et cheminement réflexif: Le constat, fait par plusieurs participants, mettant en avant le fait que l'absence d'humains dans certaines zones permet à la nature de se déployer plus librement et de reconstituer des dynamiques écologiques, s'applique à toute les zone naturelles bordant la Marque. Dans le sens d'un engagement accru de l'action publique pour une gestion écologique des cours, la restriction de l'accès humain à certaine zone peut être préconisée sur l'ensemble du bassin versant.

# Évaluation

**> Le diagnostic réalisé en Atelier 1 à permis de faire des propositions d'aménagement cohérentes avec vos idées : 4,12/5**

Pas du tout : 0/8 - Peu : 0/8 - Moyennement : 1/8 - Beaucoup : 5/8 - Énormement : 2/8

**> Le travail fournis vous semble suffisant pour orienter les décision d'aménagements prise lors de comités techniques : 4,25/5**

Pas du tout : 0/8 - Peu : 0/8 - Moyennement : 1/8 - Beaucoup : 4/8 - Énormement : 3/8

**> Je me suis senti.e concerné.e et écouté.e : 4,5/5**

Pas du tout : 0/8 - Peu : 0/8 - Moyennement : 0/8 - Beaucoup : 4/8 - Énormement : 4/8

**> Remarques:**

Trop de participants pour un seul groupe. Faire des sous-groupes.